



ÉDITO

Michel BAUZA,
Directeur du V.I.E
et de l'Établissement
Business France Marseille

« L'année 2017 conclut un cycle de croissance pour le dispositif V.I.E, avec l'atteinte historique de 3 caps : celui des 10 000 V.I.E mensuellement en poste en fin d'année, le seuil des 70 000 jeunes formés ou en formation depuis le début du programme et enfin le volume annuel des missions V.I.E, qui dépasse pour la première fois le seuil des 15 000 jeunes, en augmentation de 7,7% par rapport à 2016.

Ces résultats confirment la pertinence de cette solution RH, créée en 2000 pour faciliter l'internationalisation des entreprises de droit français et une expérience formatrice à l'étranger.

Ils sont le fruit d'un travail collectif dans la durée, grâce à la mobilisation des expertises publiques et privées et à l'accueil de plus de 7 000 entreprises utilisatrices, dont 80% de PME et d'ETI. L'attractivité du V.I.E pour les jeunes talents reste par ailleurs soutenue avec 45 000 candidats enregistrés sur le site Civiweb.com.

L'année 2018 marquera une nouvelle étape pour le dispositif V.I.E, avec plusieurs chantiers visant à le consolider : un renforcement juridique avec une charte du V.I.E, une nouvelle identité visuelle et le renforcement de l'écoute client, parallèlement au développement de partenariats avec les écosystèmes de l'Export, des Ressources Humaines et de la Formation.

L'ensemble des collaborateurs de la Direction V.I.E vous remercie pour votre confiance et vous souhaite les meilleurs vœux de réussite personnelle et professionnelle ! » ■

CONSOLIDATION JURIDIQUE

DU STATUT V.I.E À L'ÉTRANGER

Instauré par la loi du 14 mars 2000, le V.I.E est un particularisme français tant sur le plan législatif que de par sa fonction. Son rayonnement à l'international nécessite l'élargissement de sa reconnaissance dans chacun des États où les V.I.E sont affectés.

Business France et son Service Juridique a très tôt mobilisé l'État sur la reconnaissance du statut du V.I.E en lui fournissant une argumentation juridique systématique auprès de ses interlocuteurs étrangers.

Avec 10 016 V.I.E en poste dans 130 pays aujourd'hui, la reconnaissance juridique reste un enjeu majeur pour le programme V.I.E et devient une évidence dans de plus en plus de pays.

« Le seul lien de subordination reconnu par la Cour est celui existant entre le Volontaire et Business France »

« En effet, en sus des arrangements administratifs signés par l'Etat français avec ses homologues, tant européens que des pays tiers, de plus en plus de décisions de juges européens reconnaissent la spécificité du statut V.I.E et son indispensable traitement différencié, notamment sur les plans sociaux et fiscaux », souligne Lucie Breton-Ravier, Responsable du pôle juridique de Business France.

En France, la Cour de Cassation, a ainsi énoncé en octobre 2016, que le Volontaire n'est pas lié par un contrat de travail, alors même qu'il est affecté au sein d'une

entreprise. Le seul lien de subordination reconnu par la Cour est celui existant entre le Volontaire et Business France qui gère sa mission dans tous ses aspects (IFE, protection sociale, etc).

De la même manière, la Cour du Travail de Bruxelles (2016) a rappelé le caractère public du statut du V.I.E et son rattachement aux seules dispositions prévues par l'Etat français dans ce cadre. C'est enfin la Cour d'appel de Milan (2017), qui a rejeté l'interprétation de l'organisme italien de sécurité sociale (INPS) visant à ce que les entreprises et les V.I.E paient des cotisations localement.

« La Cour d'appel de Milan (2017) a rejeté l'interprétation de l'organisme italien de sécurité sociale (INPS) visant à faire payer des cotisations localement. »

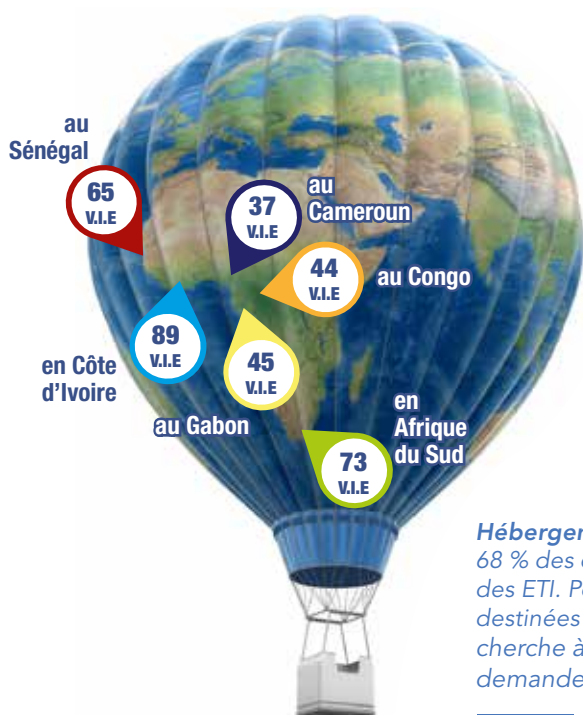
Ces avancées positives soutiennent durablement l'essor du dispositif V.I.E ; elles augurent d'une meilleure approche du statut par les autorités et les structures d'accueil locales ainsi que d'une diminution continue des risques associés.

À noter !

Suivez l'actualité V.I.E sur notre page LinkedIn !

Informez vous via nos témoignages sur Youtube et notre blog V.I.E

► Focus sur l'Afrique Sub-Saharienne



Représentant 26% des pays d'affectation de V.I.E, la zone Afrique sub-saharienne héberge 583 V.I.E pour le compte de 272 entreprises (chiffres décembre 2017). Les Volontaires Internationaux en Entreprises sont actuellement présents dans 34 des 46 pays de cette zone (hors Afrique du Nord) et de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maldives, Maurice et Seychelles).

En tête, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Gabon, le Congo et le Cameroun comptabilisaient à eux six, 353 V.I.E. Les V.I.E reflètent la tendance de développement tertiaire en Afrique (près de 50% des V.I.E y exercent) : services à la personne/aux entreprises, nouvelles technologies, énergies nouvelles, télécoms, logistique.

La hausse constante du nombre d'entreprises utilisatrices compense la légère baisse du nombre de V.I.E sur la décennie 2007-2017, en raison des contextes économiques, sécuritaires et politiques.

Prochain RV : le Forum Afrique MOCI le 2 février à Paris (voir page 4).

Hébergement : un frein ?

68 % des entreprises utilisatrices du V.I.E en Afrique sont des PME et des ETI. Pour leur faciliter l'accès à la formule, des structures d'accueil destinées aux V.I.E sont disponibles dans plusieurs pays. Business France cherche à développer ce nombre avec ses partenaires, afin de répondre à la demande. Contact : nassima.boudria@businessfrance.fr



VENEZUELA

► Affectation des V.I.E suspendue

En raison du plan de sécurité des V.I.E, les affectations et les déplacements (professionnels ou personnels) des V.I.E dans ce pays sont interdits. Merci de vous rapprocher de votre conseiller V.I.E pour la mise en place d'un futur projet.



AUSTRALIE



► Pensez à l'Australie dans vos futurs projets export !

Grâce à la mobilisation des autorités des deux pays, le quota annuel de V.I.E autorisé est doublé. La signature d'un nouvel échange de lettres portant le quota annuel de V.I.E de 100 à 200 jeunes professionnels est effectif.

NEWS !

► «VIE.myexportcoach» pour faciliter le démarrage d'une mission V.I.E

VIE.MyExportCoach est une plateforme en ligne, qui permet d'obtenir instantanément des réponses claires et précises sur le bon comportement à adopter dans le pays de mission de vos V.I.E. En quelques clics, votre jeune talent, peut construire son profil culturel, et en réponse à celui-ci, la plateforme lui indique les points de comportement sur lesquels il doit veiller pour s'adapter à ses interlocuteurs. Cet outil est disponible pendant 12 mois pour tous les V.I.E en début de mission.



Projets de mission V.I.E ? Les notes pays sont mises à jour pour vous !

Retrouvez les formalités nécessaires à la mise en place d'un titre de séjour pour V.I.E dans un pays précis. Disponibles dans votre extranet client E-VIE/Documentation.

Les dernières mises à jour depuis Juillet 2017 : Afrique du Sud, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Bangladesh, États-Unis, Île Maurice, Inde, Madagascar, Mexique, Philippines, Suisse et Taïwan.

Traductions en anglais : Afrique du Sud, Canada, Bangladesh, États-Unis, Kenya et Philippines.

Traductions en espagnol : Mexique.

Quatre conseils pratiques pour bien recruter un V.I.E :

La réussite du recrutement est d'autant plus importante que la sélection du V.I.E est la première étape d'un processus qui doit conduire à la future intégration du jeune dans l'entreprise.

1 Bien définir en amont le poste et les missions à accomplir par le futur V.I.E, en lien avec le manager dans le pays d'accueil.

2 Dans l'étape du recrutement : Business France met à votre disposition via le Civiweb, l'accès à une CVthèque et une équipe de recruteurs dédiés au V.I.E.

Le croisement de plusieurs points de vue permet de sécuriser le recrutement.

3 Au démarrage de la mission, veillez à bien intégrer le V.I.E et le former à vos produits et

à votre culture d'entreprise, en France et/ou sur place dans le pays d'accueil. Une formation préliminaire et des points réguliers tout au long de la mission sont une condition essentielle du succès de la mission pour les deux parties.

4 S'inscrire dans une perspective à moyen terme : si la mission est concluante. Le V.I.E a acquis une expérience professionnelle qui sera précieuse pour l'entreprise. Le V.I.E devient très souvent un collaborateur de l'entreprise après sa mission !



TÉMOIGNAGE PME

► V.I.E : tout pour séduire la génération Y

Avec un chiffre d'affaires annuel de 50 millions d'euros et 455 salariés, LIM Group – fabricant de selles d'équitation haut-de-gamme – a basé sa stratégie sur trois piliers : l'investissement, l'innovation et l'international. Ce 3ème point s'est grandement appuyé sur le dispositif du V.I.E comme levier à l'export.

« Je ne cesserai jamais de recommander le V.I.E ! » s'enthousiasme Laurent Duray, PDG et actionnaire majoritaire de cette entreprise de luxe, reflet de l'excellence à la française. « C'est une formidable ressource offrant un avantage concurrentiel sur les marchés étrangers, et un exceptionnel outil de création de valeur ! Aujourd'hui, nous réalisons 38% de notre CA aux États-Unis,

58% en Europe dont 33% en France. Le V.I.E a contribué à ce positionnement et fait – depuis 10 ans – partie de notre processus interne de recrutement ».

Depuis ses origines, LIM Group a fait le choix audacieux d'un modèle structurel totalement intégré, permettant une maîtrise complète de la chaîne de valeurs. Nos produits sont

conçus, fabriqués et distribués par l'entreprise. « Cette stratégie de vente directe auprès d'un marché de niche n'était pas évidente à l'international. Une partie de notre visibilité repose sur notre présence lors des concours hippiques : cela représente 3 500 jours d'exposition par an. C'est ainsi que nous avons eu recours à nos premiers volontaires internationaux, notamment pour les marchés américain, britannique et allemand ».

Initialement, LIM Group ne se pensait pas attractif pour les diplômés de grandes écoles. Mais le recours au V.I.E l'a rapidement convaincu de l'intérêt suscité auprès de la génération Y. « Nous sommes des passionnés ! Notre philosophie se nourrit de l'amour du cheval et du goût pour la compétition. L'ensemble de nos volontaires – une quinzaine à ce jour – ont été séduits par notre discours. Notre entreprise donne du sens à leur métier, aussi, nous n'hésitons plus à rechercher des profils pointus. D'autre part, nous offrons à nos V.I.E un niveau de délégation important, en phase avec leur goût du challenge. Généralement âgés entre 24 et 28 ans, ils ne souhaitent pas s'attacher indéfiniment à une entreprise. Cette obligation de résultat à court terme s'accorde avec leur souhait de prouver très vite leur valeur. »

« La maîtrise de notre distribution à l'international et la sincérité de notre discours auprès de nos clients, véhiculé par des V.I.E se sentant acteurs du projet de l'entreprise et possédant un haut niveau de motivation sont des atouts déterminants. Grâce à notre entreprise, les volontaires se sentent utiles. Grâce au dispositif du V.I.E, ils se sentent libres. L'accord parfait !



Laurent Duray,
Président Directeur
Général de LIM
Group



« Connus pour ses deux emblématiques marques de sellerie CWD et Devoucoux, LIM Group - basé en Dordogne - s'adresse à une clientèle exigeante. »

V.I.E

Volontariat International en Entreprise

CHALLENGE



10 000 talents pour
accélérer votre business

Succès du V.I.E Export Day PME : 1ère édition

Jeudi 16 novembre 2017, Business France, Paris

Près de 80% des entreprises qui ont recours au V.I.E, sont des PME/ETI. Business France a voulu mettre à l'honneur ces entreprises en organisant la 1ère édition du « V.I.E Export Day PME ». Un événement 3 en 1 pour mieux appréhender et réussir son projet V.I.E, avec en simultanément : un forum de recrutement V.I.E, un pitch des entreprises utilisatrices de la formule et des RDV individuels ou des ateliers collectifs adaptés aux besoins de chaque PME/ETI.



Premier comité clients V.I.E des Hauts de France

Mardi 21 novembre 2017, Forum de l'emploi international, Lille

A l'occasion du forum de l'emploi international 2017 à Lille, le Conseil Régional des Hauts de France et Business France ont organisé leur 1er comité clients V.I.E. L'objectif de cette rencontre est d'écouter les entreprises et d'identifier des solutions afin d'améliorer le dispositif et augmenter le nombre d'entreprises intéressées. Le partenariat Hauts de France et Business France pour le V.I.E : un atout gagnant-gagnant pour les PME de la région qui souhaitent se développer à l'export et les jeunes désireux d'acquérir une expérience internationale.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les événements prévus dans les prochains mois :

ACTIONS DE PROMOTION V.I.E EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Carrefour HEC Candidats

> 23 janvier 2018, Jouy en Josas
marie-laure.rinaudo@businessfrance.fr

Forum Afrique MOCI

> 2 février 2018, Paris
sylvain.biard@businessfrance.fr

Grand Prix V.I.E Suisse

> 2 février 2018
sabrina.lachal@businessfrance.fr

Club V.I.E Gala 2018

Trophées des Talents Internationaux
> 7 février 2018, Paris
v.lesur@clubvie.fr

(Ingénieurs + International) x Talents = V.I.

> 8 février 2018, Business France Paris
genevieve.engasser@businessfrance.fr

Journée V.I.E Export Day PME

15aine de l'international CCI de Lyon
> 19 au 29 mars 2018
nathalie.osternaud@businessfrance.fr

Un projet ? Une mission ?
N'hésitez pas à nous contacter :
infovie@businessfrance.fr

N°Azur 0 810 659 659

COUT D'UN APPEL LOCAL

V.I.E News - Business France

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques 75998 Paris Cedex 14
Responsable de la publication : Christophe LECOURTIER
Rédacteur en chef : Michel BAUZA
Rédaction et maquette : Didier CROS, Chloé MALIZIA
Pour contribuer à la newsletter contacter : didier.cros@businessfrance.fr